



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du Mardi 18 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, dix-huit février à vingt heure et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le quatorze février, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETES.

Secrétaire de séance : Flavie PIRON

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	8	0	8

N°2025-02-02

3.4.1

Demande de subvention DETR 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de construire une salle des fêtes et une aire de loisir pour les adolescents sur le terrain à l'arrière de l'école. Ce projet permettrait de créer un espace d'activités sportives pour tout public sur cette zone.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré le 31 janvier 2025, Mme Delphine BOURGÈS technicienne en paysage au CAUE 81 pour une note de conseil sur l'aménagement de l'aire de loisir pour les adolescents. Sa restitution a été faite le 14 février.

Monsieur le Maire informe en avoir discuté avec les professeurs de l'école de Sainte-Croix. Cette aire pourrait servir pour le sport scolaire, pour les 25 élèves de l'école, une superficie minimale de 250 m² serait souhaitable.

Monsieur le Maire présente le travail remis de Mme Delphine BOURGÈS.

Après un tour de table, le Conseil Municipal, ne souhaite pas donner une suite favorable à ce projet. En conséquence il n'y aura pas de demande de subvention DETR faite fin février 2025.

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Flavie PIRON